

## Message du Consul général de France à Genève

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Associations françaises en Suisse Romande,

Compte-tenu de l'évolution de la situation, nous avons été contraints, comme vous le savez, de limiter l'accès du Consulat général aux seules « urgences ».

Grâce à l'appui de nos collègues de l'ensemble des réseaux diplomatiques et consulaires en Suisse, nous avons poursuivi nos missions essentielles au service de la communauté française, notamment en matière de réponse téléphoniques ou aux nombreux emails. Nous gérons des situations individuelles particulières en intervenant lorsque nécessaire auprès des autorités suisses et françaises. Je garde pour ma part un contact régulier avec toutes les autorités cantonales, politiques et sanitaires ou en charge de la sécurité publique et j'ai mené auprès d'elles de nombreuses démarches pour accueillir des malades de France dans les structures hospitalières en Suisse.

Les hôpitaux de Mulhouse, Besançon, Colmar, Strasbourg sont surchargés et il fallait impérativement essayer de mieux répartir les malades en France et aussi chez nos voisins en Allemagne ou en Suisse. Pour cela, il fallait obtenir l'accord des autorités fédérales, cantonales, hospitalières, obtenir les autorisations de survol pour les gros hélicoptères NH90 de l'armée française. Après plusieurs jours d'approche et de démarches, tout s'est décanté vendredi et ce week-end plusieurs transferts ont eu lieu et ils se poursuivront au début de cette semaine.

Au total, nous pouvons en être fiers tous ensemble et collectivement, ce sont/seront plus de 30 malades qui ont été ou vont être accueillis en Suisse, d'ici à mercredi.

Cette solidarité, à l'échelle de nos deux pays, est exceptionnelle. Elle démontre que, contrairement à ce que certains idéologues cherchent à diffuser sur les réseaux sociaux, la solidarité entre Européens existent et elle n'a jamais été si forte.

Cette solidarité est la marque de l'amitié qui nous lie et qui n'a de cesse de se renforcer dans l'épreuve. Pour les hôpitaux suisses, cela représente une charge de travail considérable. Pour les hôpitaux français, cela permet de libérer des espaces pour pouvoir accueillir de nouveaux malades en soins intensifs élevés, pour reprendre les termes médicaux exacts. Le virus ne connaît pas les frontières. Il n'a pas besoin de visa pour voyager autour du monde. La solidarité n'en a pas non plus.

Voilà, Mesdames et Messieurs, à quoi nous servons, nous les diplomates. Nous servons cet idéal de solidarité, de bienveillance et de détermination dans l'action que mènent tous les Etats contre cette maladie. La solidarité entre européens, entre voisins, entre amis est réelle. Elle est active. Elle se renforce et se renforcera encore.

S'agissant de la communauté française de la circonscription, nous gardons le contact, nous sommes mobilisés malgré les circonstances, nous agissons pour toutes celles et tous ceux qui se signalent à nous ou qu'on nous signale d'une manière ou d'une autre. Je continue pour ma part de venir au Consulat Général chaque jour et toute mon équipe est au travail en télétravail et répond au téléphone depuis leur domicile, grâce au génie de nos techniciens basés à Rome. Vous trouverez à ce lien, une petite vidéo qui leur rend hommage : <https://www.facebook.com/plachausse/videos/10221661902966240/>

Au cas où vous ne l'auriez pas vue, voici le lien pour le message de l'ambassadeur à la communauté : <https://ch.ambafrance.org/Message-de-l-ambassadeur-Frederic-Journes-aux-Francais-de-Suisse-et-du>

Nous vous invitons également à consulter cette foire aux questions à l'adresse : <https://geneve.consulfrance.org/COVID-19-vos-questions-nos-reponses>

Les numéros d'appel sont les suivants. Nous demandons aux appelants de consulter tout d'abord le lien internet ci-dessus, où beaucoup de réponses aux principales questions posées sont disponibles :

Si vous le souhaitez, si vous êtes interrogés par nos compatriotes, n'hésitez pas à leur donner ce lien et ces numéros.

Je rappelle que la meilleure protection est le confinement. Il faut le rappeler sans cesse. Il faut respecter les gestes barrières et le rappeler sans cesse. Nous devons impérativement limiter les interactions sociales et respecter les consignes données par les autorités sanitaires de nos deux pays. C'est ce que nous avons fait au Consulat général, nous sommes pleinement mobilisés et nous maintenons cette activité d'accueil minimale, en prenant des précautions et en mettant en œuvre des principes de prévention. Nous nous devons de rappeler régulièrement à toutes et à tous l'importance qu'il y a à respecter les consignes. Consignes que je m'applique à moi-même. Je vis séparé de mon épouse et de mes enfants dans la maison de Cologny. Je voyage seul dans mon véhicule. Je suis seul au bureau et on évite tout contact avec les collègues présents.

Je sais parfaitement que ces mesures sont contraignantes et qu'elles contrarient beaucoup d'entre nous dans notre vie quotidienne et dans le travail. Elle vont à l'encontre de notre sociabilité, contrarient notre métier, notre liberté quotidienne. Mais elles ont un caractère impératif. Il en va de la préservation de votre santé et celle des autres, de nos proches, de nos amis, collègues ou adversaires politiques. C'est par ces comportements responsables que nous arriverons à endiguer la maladie et éviter que les services hospitaliers soient dans l'incapacité de traiter les malades, malades que nous pouvons être également.

Toutes l'équipe du Consulat Général se joint à moi pour vous remercier de relayer ces informations si vous l'estimez possible, nécessaire et utile.

Avant de conclure mon message, je voudrais évoquer la mémoire de notre ami, M. Jean Mouton qui nous a quitté la semaine dernière dans sa 93<sup>ème</sup> année. Monsieur Mouton a œuvré bénévolement dans le comité de l'Association de l'école française pendant plus de 25 ans. Quotidiennement, il était sur pont pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Jean Mouton avait arrêté son activité à l'école depuis un peu plus de 2 ans afin de prendre une « retraite » bien méritée. Il était également engagé dans de nombreuses associations françaises, en particulier pour aider les jeunes handicapés en les soutenant via le sport. La France l'avait honoré : Jean était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques et médaille d'or de la Jeunesse et des sports. Figure tellement sympathique, aimé de toutes et tous, il nous manque beaucoup. Son humanité, sa bienveillance et son sourire nous manqueront à toutes et tous.

Bien à vous

Patrick LACHAUSSEE  
Consul Général de France  
2 Cours des Bastions  
1205 Genève – CH